

*Langues officielles*

ser quelques mots en particulier au premier ministre. Étant donné qu'il considère la résolution inscrite en son nom comme très importante et qu'il avait tant à dire à ce sujet—et je n'ai jamais dit cela auparavant, mais je pense au moins connaître certaines des responsabilités accablantes que doit assumer un premier ministre—et étant donné l'importance que la plupart des députés accordent à ce débat, il est regrettable qu'il n'ait pas jugé bon d'être présent.

**Des voix:** Bravo!

**M. Graftey:** Mais j'aimerais lui dire quelques mots en particulier, en sa qualité de premier ministre de mon pays, mon premier ministre, ainsi qu'au premier ministre d'une autre époque, le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker).

Le premier ministre est entré en fonctions non seulement avec un mandat national, mais avec une connaissance particulière des forces politiques en jeu dans sa province d'origine, vers la fin des années 60. Il voulait faire d'Ottawa une capitale importante et du Canada fédéral, un endroit viable pour des millions de Canadiens demeurant dans la province de Québec. Cela représentait une grande partie de son mandat. Qui, en toute honnêteté, pourrait douter de la sincérité de cette mission? Le très honorable représentant de Prince-Albert, le premier ministre du Canada qui n'est ni de souche française ni de souche anglaise, comme il l'a déclaré aujourd'hui, a donné fièrement un sens particulier aux forces du multiculturalisme, que l'on trouve si souvent, comme nous l'avons entendu et nous allons l'entendre à la Chambre, dans l'Ouest du Canada.

Je ne crois pas révéler quelque secret du caucus en disant qu'en 1962 et 1963, le très honorable député de Prince-Albert, qui était alors premier ministre, avait fait part de son désir, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du caucus, de tenir une conférence qui ne serait pas de nature partisane et qui compterait des législateurs de tous les partis et de tous les paliers de gouvernement ainsi que d'autres Canadiens de diverses positions sociales. A l'approche de notre centenaire, une telle réunion aurait mis à jour beaucoup de questions constitutionnelles, celle des droits linguistiques, par exemple. A mon avis, il est dommage qu'elle n'ait jamais eu lieu. J'ignore le genre de progrès qu'on aurait pu faire, mais je déplore quand même qu'elle n'ait pas eu lieu.

[*Français*]

Mais malheureusement, depuis 1962—et je ne veux en jeter le blâme sur ni l'un ni l'autre des partis, car peut-être revient-il aux deux, mais quant à moi j'accepterai peut-être le blâme—la question des droits linguistiques a été trop souvent mêlée au domaine politique.

[*Traduction*]

Comme je l'ai dit au début, si nous continuons à faire cela, seuls le Canada et le Parlement en souffriront puisque nous ne traitons pas des véritables sujets fondamentaux qui bâtissent un pays.

Il faut effacer les malentendus et les blessures passés. Les députés des deux côtés de la Chambre ont des responsabilités imposantes à cet égard. S'il existe actuellement un malentendu entre le canadianisme positif du fait français et la fierté positive du canadianisme qu'on retrouve dans les forces créatives du multiculturalisme, je prie les deux très honorables représentants de faire preuve d'imagination et d'initiative, et je sais qu'ils le peuvent, afin de réduire les soupçons et les malentendus. Je supplie le

[M. Graftey.]

premier ministre actuel et l'ancien premier ministre, et tous savent ce dont je veux parler. On pourrait prétendre que tous deux ont perdu des majorités suffisantes à cause d'un malentendu. Je n'y crois pas, et peut-être y a-t-il incompréhension, amertume et méfiance, mais je prie, comme je ne l'ai jamais fait devant la Chambre, ces deux très honorables représentants de faire preuve, comme je les en sais capables, d'autorité et d'imagination afin de dissiper la défiance et la confusion qui existent.

Les gens comme nous qui ont été témoins d'une unité nationale où les anglophones et les francophones travaillent côte à côte comme dans mon petit village, pourront trouver très difficile de comprendre ce climat de malentendu et de méfiance, mais il existe quelque part et il est normal que les députés les plus jeunes et les plus ouverts de la Chambre demandent au premier ministre actuel, comme à ceux qui l'ont précédé, d'assurer la direction nationale si nous voulons vivre dans un Canada décent.

Le Canada peut s'enorgueillir du fait français et de sa mosaïque multiculturelle. Chaque fois que je voyage dans l'Ouest, je ressens ce sentiment de fierté autant que je le ressens dans les autres parties du Canada. Les deux côtés de la Chambre doivent au Canada et aux Canadiens de joindre leurs efforts pour renforcer ce sentiment commun.

Je supplie, comme je ne l'ai encore jamais fait, la Chambre d'accepter l'amendement proposé par le chef de l'opposition (M. Stanfield). Je ne vois pas pourquoi la motion a été présentée sous cette forme plutôt que comme une modification à la loi sur les langues officielles. Je le dis sans aucune intention partisane. Il me semble que ce que j'entends à la Chambre est juste—et en votant pour l'amendement, nous dissiperons ces craintes—et que la motion ne soit qu'une simple manœuvre politique.

Des députés ministériels ont déclaré que nous devrions être assez souples pour permettre des changements en fonction des événements. Quelle sorte de changements? Quelle sorte de souplesse? Des changements par décrets et ordonnances administratifs comme ceux qui ont déjà créé de la confusion et des malentendus? Un changement dans l'intention de cette motion sans s'en rapporter au Parlement? C'est exactement ce qui se passera si la motion à l'étude n'est pas modifiée de façon que ses dispositions deviennent une modification à la loi sur les langues officielles.

Je dis aux députés de tous les partis, comme premier pas dans notre ascension vers un terrain bipartisan: pour l'amour du Canada, acceptez cet amendement. Nous n'essayons pas de le faire avaler à quiconque—cela pourrait être la fin de tout—mais certainement le ministre des Finances (M. Turner) sait ce que je veux dire quand je dis et répète: pour l'amour du Canada acceptez cet amendement. Il n'y a aucune supercherie là-dedans.

Mon chef est à la Chambre, et je dis que s'il y a une raison pour laquelle il est entré dans la politique nationale, ce fut pour jouer son rôle d'unificateur du pays. Pensez-vous que cet amendement qu'il a présenté soit une supercherie politique? Non. Vous pouvez lire entre les lignes lorsque je dis: au nom du Canada, acceptez cet amendement et retirez cette question de l'arène politique une fois pour toutes. Ce serait le premier acte que nous pourrions tous faire ensemble dans notre ascension vers un terrain non partisan sans nous accuser mutuellement et sans montrer du doigt les fanatiques. Qui sait où ils sont? Ne leur faisons aucune publicité au Parlement, monsieur l'Orateur.